

SENSIBILISATION À LA LUTTE CONTRE L'ARRÊT CARDIAQUE ET AUX GESTES QUI SAUVENT

Cette formation remplit les conditions du décret 2021-469 du 19 avril 2021, demandant aux employeurs de former les salariés, avant leur départ à la retraite, à une action de sensibilisation contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent.

L'arrêté mentionné au 3° de l'article D. 1237-2-2 peut prévoir une adaptation de cette sensibilisation en fonction des acquis des salariés liés notamment aux formations et sensibilisations dont ils attestent ou à leur profession.

Durée: 3.50 heures (0.50 jours)

Effectif minimal: 2

Effectif maximal: 10

Modalités et délais d'accès

- Pour participer à cette formation, merci de nous contacter par mail ou par téléphone ou de vous rendre sur notre catalogue en ligne via notre site internet.
- La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est de 15 jours.

Date, lieu, tarifs

- Nous consulter

Accessibilité

- Accessible aux personnes en situation de handicap après entretien avec le formateur dispensateur de l'action.

Profil des stagiaires

- Salariés préalablement à leur départ à la retraite.

Prérequis

- Aucun

Objectifs (aptitudes et compétences qui seront acquises au cours de la prestation)

- Assurer sa propre sécurité, celle de la victime ou de toute autre personne et transmettre au service de secours d'urgence les informations nécessaires à son intervention.
- Réagir face à une hémorragie externe et installer la victime dans une position d'attente adaptée.
- Réagir face à une victime en arrêt cardiaque et utiliser un défibrillateur automatisé externe.

Contenu de la formation

- PROTÉGER
- EXAMINER

Programme version 22 mai 2023

- ALERTER
- SECOURIR
 - La victime présente un saignement abondant
 - La victime présente une plaie grave
 - La victime est inconsciente et respire
 - La victime est inconsciente et ne respire pas (utilisation du défibrillateur)
- DÉBRIEFING ET CLÔTURE

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

La formation est menée par un formateur professionnel titulaire du certificat de formateur SST et à jour de sa formation continue.

Méthodes pédagogiques et techniques

- Vidéo projecteur, tablettes tactiles, supports numériques
- Etude de cas concrets
- Matériel de secourisme individuel (mannequins...)
- Quizz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

Modalités d'évaluation

- Présence active pendant toute la formation
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation

Validation de la formation ou certification professionnelle

Attestation de fin de formation

Taux de satisfaction

Sur l'année 2022 : Taux des abandons : 0% / Taux de satisfaction des stagiaires : 80%